

# Aménagement et entretien du siège d'exploitation

Région : Bretagne

Département : 22

Lieu : BV du Leguer

Date : 2006 à 2009

AXE : ☐ R dans Territ'Eau.

T : limiter les Transferts, R : Raisonner les pratiques, S : modifier les Systèmes.

## RÉSUMÉ :

L'entretien du siège d'exploitation par désherbage chimique peut engendrer des pollutions ponctuelles non négligeables. Pour pallier à cela, une formation de 3 jours est mise en place, pour réaliser un plan concret et personnalisé d'aménagement de la ferme permettant la limitation ou la suppression des pesticides. Le plan réalisé tiendra compte des objectifs de l'agriculteur (confort de travail, esthétique,...). La formation alterne apports théoriques, visites terrains, réflexions personnelle et collective, exercices pratiques.

## CONTEXTE :

Le Bassin Versant du Leguer, avec de nombreuses exploitations laitières, connaît une forte problématique pesticide et nitrate sur certains secteurs. Au-delà du traitement chimique des parcelles, une réflexion est menée sur l'usage des pesticides sur le siège d'exploitation en lien avec son aménagement et son entretien. Une formation est mise en place dans le but de diminuer l'utilisation des pesticides.

## OBJECTIFS :

**L'objectif principal** est de réfléchir à l'aménagement et l'entretien du siège d'exploitation pour limiter les traitements chimiques voir les supprimer.

## ÉTAPES :

**Formation** : 1 jour ½ en salle et 1 jour 1/2 de terrain ;

### 1<sup>er</sup> jour :

- Matin (en salle) :
  - Tour de table (présentation individuelle)
  - Présentation des résultats de qualité de l'eau sur le bassin versant
  - Présentation des risques phyto. pour la santé
  - Identification des zones à risque (exercice pratique)
  - Présentation des règles de base de l'aménagement paysager et exemples.
  - Prise des RDV pour la visite intermédiaire
- Après-midi (terrain) :
  - Visite de l'exploitation d'un agriculteur du groupe (analyse du paysage, zone à risque, actions possibles)
  - Visite d'une exploitation déjà aménagée depuis quelques années

### 2<sup>ème</sup> jour :

Visites collectives de 2h avec un technicien (1 journée par groupe de 3 exploitants) chez chaque exploitant du groupe. Suite à ces visites, chaque exploitant devra reporter sur une carte vierge les aménagements envisagés.

### 3<sup>ème</sup> jour :

- Matin (en salle) :
  - Finalisation par chaque participant de son plan d'aménagement (changement des circuits, de la fonctionnalité des bâtiments, talus, haies, couvre-sols,...).
  - Intervention d'un spécialiste sur les végétaux : Présentation de végétaux faciles d'utilisation, intérêt de l'utilisation de couvre-sols et de paillages, informations générales sur les haies, talus et entretien des végétaux.
- Après-midi (en salle) :
  - Composition par chaque participant des différents aménagements prévus sur son exploitation : choix des végétaux, schéma de plantation et vérification par le technicien des choix réalisés.
  - Tour de table : bilan de la formation et suite à donner.

<b>OUTILS :</b>	<p><b>Pour le formateur :</b> un CD est disponible avec tous les supports pédagogiques de la formation (déroulé de la formation, courrier type, diaporamas, exemple de rendu final...).</p> <p><b>Pour la formation</b> (à adapter en fonction des documents disponibles et des secteurs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jeu de plusieurs cartes</b> de l'exploitation de chaque participant (photos aériennes, plan masse).</li> <li>• <b>Documents papier à distribuer sur les paillages, les couvre-sols et autres végétaux.</b></li> </ul>
<b>RÉSULTATS :</b>	<p>Depuis 2006 :</p> <p><b>3 formations effectuées</b> avec entre 8 et 10 agriculteurs. Soit un total de <b>25 à 30 agriculteurs sensibilisés.</b></p> <p>Etant données la diversité des projets et des motivations des participants, les aménagements sont réalisés à des degrés et sur une échelle de temps très variables. Un contact est gardé par la suite pour suivre l'avancée des travaux, répondre aux questions, voire envisager une journée ou demi-journée complémentaire (visite, formation,...). Les fermes aménagées sont des moyens de communication tout à fait intéressants (portes ouverte, bulletins d'information, ...).</p>
<b>Mobilisation :</b>	<p>La mobilisation est effectuée par <b>contact individuel</b> ou article de presse, ce qui a permis de mettre en place rapidement une formation. Au bout d'un certain temps, il y a <b>essoufflement</b> des agriculteurs moteurs et une difficulté de recruter en lien aussi avec le contexte économique (crise du lait).</p>
<b>BILAN :</b>	<p>✓ <b>Avantages :</b> Le travail en groupe, les exercices pratiques et les visites permettent aux participants de bien s'approprier la méthode et les objectifs de la formation. Cela contribue également au bon état d'esprit général et à la convivialité des formations. Le partage des expériences de chacun(e) favorise l'émergence de projets pertinents. La mixité des groupes (hommes, femmes) favorise une bonne dynamique générale. Les plans sont réalisés par le participant lui-même : il y a appropriation du projet. Ce qui n'est pas toujours le cas lorsque le projet est proposé par un tiers.</p> <p>✓ <b>Limites :</b> La promotion de la formation n'est pas toujours facile ; surtout dans un contexte de crise, où la priorité n'est pas l'aménagement et où pour le moment il n'y a pas d'enjeu réglementaire sur ces espaces. La formation est coûteuse en temps. Pour pouvoir faire correctement les visites d'exploitations, les fermes doivent être relativement proches les unes des autres.</p> <p>✓ <b>Améliorations :</b> Profiter de diverses actions de communication menées sur le territoire (Conseil Général, Chambre d'Agriculture, Syndicat de bassin versant) pour promouvoir la formation et prendre contact avec des agriculteurs motivés.</p>
<b>Partenaires :</b>	<p><b>Financement de la formation</b> (gratuite pour l'agriculteur) : Chambre d'Agriculture – VIVEA et le Syndicat de bassin versant.</p>
<b>Contacts :</b>	<p><b>Chambre d'Agriculture des Côtes-d'armor- PLERIN</b> Sarah Bascou Tel : 02 96 79 22 09      Mail : <a href="mailto:Sarah.BASCOU@cotes-d-armor.chambagri.fr">Sarah.BASCOU@cotes-d-armor.chambagri.fr</a></p> <p><b>Chambre d'Agriculture des Côtes-d'armor – PLERIN</b> Ildiko Pelé Tel : 02 96 79 22 09      Mail : <a href="mailto:Ildiko.PELE@cotes-d-armor.chambagri.fr">Ildiko.PELE@cotes-d-armor.chambagri.fr</a></p>
<b>Illustrations :</b>	<p><b>Niveau de risque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– En vert ; réduit</li> <li>– En rouge ; élevé</li> </ul> <p><i>Hachures : surfaces traitées,    Pointillés : buses,    Flèches : écoulements,    Tirets : fossés,    Points : regards</i></p>



**Propositions d'aménagements :**

- En jaune ; désherbage thermique
- En vert ; mise en herbe
- En violet ; plantations

